



DEVENEZ **DONNEUR**
DE BONHEUR



2005 → 2015 **10** ANS  agence de la
Biomédecine

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE
11 MAI 2015

LES DONS D'OVOCYTES ET DE SPERMATOZOÏDES POUR LA PREMIÈRE FOIS À LA RADIO

RENFORCER L'INFORMATION POUR RECRUTER PLUS DE DONNEUSES ET DE DONNEURS

Le 1^{er} juin, la première campagne radio sur les dons d'ovocytes et de spermatozoïdes débutera sur les stations nationales. Avec ce nouveau temps fort de sensibilisation, l'Agence de la biomédecine souhaite médiatiser plus largement ces dons pour recruter davantage de donneuses et de donneurs.

Selon une étude récente*, près d'un Français sur deux ignore qu'il est possible de donner des ovocytes dans notre pays pour aider des couples infertiles, et près de trois sur quatre ne savent pas qu'il faut être soi-même parent pour pouvoir donner. Renforcer l'information du public sur ces dons et sur leurs modalités pratiques est donc une priorité.

Cette année, il faudrait 900 donneuses et 300 donneurs pour répondre à l'ensemble des besoins. Le geste solidaire de ces « donneurs de bonheur » bénéficiera à des couples en âge de procréer dont l'infertilité a été médicalement constatée. Ils pourront ainsi connaître le bonheur de vivre une grossesse et de donner naissance à leur enfant.

La méconnaissance, un frein important pour les dons d'ovocytes et de spermatozoïdes

L'étude réalisée par Viavoice pour l'Agence de la biomédecine* montre que :

- **Près d'1 Français sur 2** ignore qu'on peut donner des ovocytes et **1 sur 5** qu'on peut donner des spermatozoïdes en France pour aider des couples infertiles.
- Les règles encadrant ces dons sont mal connues : **près de 3 Français sur 4** ignorent qu'il faut avoir déjà eu au moins un enfant pour devenir donneur, et **plus d'1 sur 4** ne sait pas que ces dons sont anonymes et non rémunérés.
- **1 Français sur 3** se déclare personnellement prêt à faire un don.



« Avec cette nouvelle campagne, l'Agence poursuit l'objectif de faire savoir en particulier aux jeunes parents, qui sont de potentiels donneurs et donneuses, qu'en France les dons d'ovocytes et de spermatozoïdes sont possibles et permettent d'aider des couples qui attendent parfois depuis longtemps. Pour favoriser le passage à l'acte de don, il est important que les personnes sensibilisées aient une idée claire des conditions du don et sachent si elles répondent aux critères pour pouvoir donner. »

Anne Courrèges, directrice générale de l'Agence de la biomédecine

Les conditions pour donner

- être en bonne santé,
- avoir déjà eu au moins un enfant,
- avoir entre 18 et 37 ans pour les femmes et entre 18 et 45 ans pour les hommes.

Les dons de gamètes sont anonymes et gratuits, comme les autres dons d'éléments du corps humain (don de sang, don de moelle osseuse, etc.).

* Enquête en ligne réalisée en décembre 2014 auprès d'un échantillon de 1017 personnes âgées de 18 ans et plus, représentatif de la population française.



DEVENEZ **DONNEUR**
DE BONHEUR



Pour la première fois, des spots radios pour encourager ces dons

Du 1er au 15 juin, **trois spots mettant en scène des dialogues entre un donneur ou une donneuse et son entourage** seront diffusés chaque jour sur plusieurs radios nationales. Ciblent les jeunes parents, ils sont conçus pour inciter l'auditeur à s'identifier et à engager une réflexion sur ces dons.

Les spots précisent aussi les principales conditions du don et invitent à se rendre sur les sites de référence dondovocytes.fr et dondespermatozoides.fr pour en savoir plus.

Zoom sur les sites dondovocytes.fr et dondespermatozoides.fr

- les conditions et les modalités pratiques pour devenir donneuse ou donneur,
- les coordonnées des centres de don dans chaque région,
- le quizz « quel donneur de bonheur êtes-vous ? » pour découvrir son profil de donneur,
- la possibilité de s'inscrire à une lettre d'information numérique.

Recruter 900 donneuses et 300 donneurs pour répondre aux besoins de tous les couples en attente en France

Selon le **Pr Dominique Royère**, responsable de cette activité à l'Agence de la biomédecine, « *chaque don peut faire connaître le bonheur de devenir parents à plusieurs couples touchés par une infertilité médicalement diagnostiquée. Cette infertilité peut être due à l'absence de cellules reproductrices ou à des anomalies les rendant inaptes à la fécondation. Souvent, ces couples attendent un don depuis de longs mois, parfois plusieurs années. Avec 900 donneuses d'ovocytes et 300 donneurs de spermatozoïdes en 2015, on répondrait enfin aux besoins de tous les couples infertiles qui sont actuellement en attente, soit plus de 3000 couples.* »

Paroles de donneuse et de donneur



« *Je suis tombée enceinte facilement de mes deux enfants, je sais que ce n'est pas le cas pour tout le monde. Ce don pour moi, c'est peu, comparé à tout ce qu'il représente pour un couple en mal d'enfant, c'est normal de donner pour les personnes qui en ont besoin.* » - **Sophie, donneuse d'ovocytes**



« *Je connaissais le don de spermatozoïdes mais ce qui m'a décidé, c'est de découvrir qu'on manquait de donneurs. Comme c'est un don assez facile, je ne pensais pas qu'il pouvait y avoir ce problème. A partir de là, ma décision de donner a été quasi-immédiate. Je ne pense pas aux enfants qui naîtront du don, j'ai déjà un enfant et je suis comblé. Je pense simplement au bonheur des couples qui auront un bébé grâce à mon aide.* » - **Guillaume, donneur de spermatozoïdes**

« **En 2013, grâce à 456 donneuses et 268 donneurs, près de 1500 couples ont pu connaître le bonheur de devenir parents** »

Contacts

pressedondegametes@bm.com

Véronique Machuette 01 56 03 12 38

Tanaquil Papertian 01 56 03 13 79

A noter

Les 4^{èmes} **Journées de l'Agence de la biomédecine** se tiennent les **28 et 29 mai 2015** - www.journees-agence-biomedecine.fr

Elles sont notamment l'occasion de rencontrer de nombreux professionnels de l'AMP et du don de gamètes.

À propos de l'Agence de la biomédecine

L'Agence de la biomédecine est un établissement public national créé par la loi de bioéthique du 6 août 2004. Elle exerce ses missions dans les domaines du prélèvement et de la greffe d'organes, de tissus et de cellules, ainsi que de la procréation, de l'embryologie et de la génétique humaines. Dans ses domaines, l'Agence de la biomédecine met tout en œuvre pour que chaque malade reçoive les soins dont il a besoin, dans le respect des règles de sécurité sanitaire, d'éthique et d'équité. Par son expertise, elle est l'autorité de référence sur les aspects médicaux, scientifiques et éthiques relatifs à ces questions. L'Agence de la biomédecine est notamment chargée de promouvoir le don d'ovocytes et de spermatozoïdes.